

arnouville

express

LA LETTRE // HORS SÉRIE 7 MAI 2020 // n° 363 // www.arnouville95.fr

édito



Chères Arnouilloises,
chers Arnouillois,

Nous attendons tous la sortie de cette période de crise avec hâte. Même si nous avons l'impression que le pic est derrière nous, il nous reste encore beaucoup à faire pour préserver la santé de tous et retrouver une vie économique et sociale. Cette nouvelle étape se déroulera sous de nouvelles règles, énoncées par le Premier ministre le 28 avril, dont vous trouverez les contours dans ces pages.

Depuis le début de cette crise, nous avons la chance d'avoir sur Arnouville une équipe d'élus complètement mobilisée et toujours volontaire pour les actions que nous avons à mener.

Face à cette crise, nous devons reconnaître la qualité de nos services publics au sens large. Je pense tout d'abord aux services de santé, de secours et d'accompagnement des personnes, qui en première ligne, ont su faire preuve d'une abnégation et d'un dévouement sans faille.

Je pense aux professions qui permettent tous les jours de faire fonctionner notre chaîne alimentaire pour que nous ne manquons de rien.

Je pense aussi aux professions plus discrètes mais indispensables, comme les services administratifs, qui ont témoigné d'une solide organisation et d'une remarquable réactivité.

À Arnouville, le personnel communal a été pleinement mobilisé. Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville (CCAS) a renforcé ses actions à destination des personnes les plus isolées (portage de courses, veille téléphonique, transport).

Les services jeunesse et petite enfance ont travaillé quotidiennement en étroite collaboration avec l'éducation nationale et ont ainsi permis de maintenir les écoles et les services de garderie ouverts aux enfants des personnels prioritaires.

La police municipale, dont le travail est particulièrement difficile et exigeant a fait preuve de pédagogie, tout en associant ses forces à celles de la police nationale pour maintenir l'ordre et permettre une meilleure prévention.

Je salue le travail des services techniques de la ville, qui même en équipe réduite, permettent de garder une ville propre et agréable à vivre.

Je tiens à souligner également l'engagement permanent des services administratifs communaux qui se sont relayés pour assurer la continuité du service public.

Le service état-civil a par ailleurs été très sollicité, malheureusement au vu de la hausse du nombre de décès que nous avons à déplorer.

Je tiens également à saluer l'implication des services de l'éducation nationale, de la Région Île-de-France, du Département et de la Préfecture du Val d'Oise. La Région, le département du Val d'Oise et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France ont permis la distribution de masques à de nombreux professionnels de santé et aux commerçants du territoire.

De notre côté, vous avez dû recevoir cette semaine dans vos boîtes aux lettres deux masques en tissu à destination des adultes. Ils vous sont offerts par la Ville pour amorcer cette sortie de confinement avec plus de sérénité. Deux masques par élève seront ensuite distribués dans les établissements scolaires dès le retour en classe. Sachez que les dépenses exceptionnelles liées à la gestion de la crise sanitaire s'élèvent à ce jour à près de 110 000 euros. Les règles de sortie du confinement sont dictées par l'Etat. Mon équipe et moi-même les appliquerons à la lettre et mettons d'ores et déjà tout en œuvre pour vous accompagner au quotidien dans cette nouvelle étape.

PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Sortie de confinement : les mesures essentielles

Sous réserve de l'évolution des décisions gouvernementales du 7 mai 2020

Dans son allocution du 28 avril, le Premier ministre a précisé les mesures mises en place pour la sortie du confinement.

• **Plusieurs étapes de déconfinement sont programmées** : une première le 11 mai, puis une deuxième le 2 juin à mettre en parallèle avec l'évolution de la crise département par département.

• **Les attestations de déplacement ne seront plus nécessaires** dès le 11 mai sauf pour les déplacements de plus de 100 kilomètres.

• **Le port du masque sera obligatoire dans les transports** et dans certains commerces. Pour le reste du temps, il sera fortement

conseillé de le porter pour limiter les contagions.

• **Tous les commerces sauf les cafés-restaurants rouvriront le 11 mai.** Des règles strictes de distanciation sociale devront être respectées. Les commerçants pourront exiger le port du masque.

• **Réouverture des écoles** en plusieurs étapes, voir page 3.

• **700 000 tests virologiques pourront être réalisés par semaine à partir du 11 mai sur prescription médicale.** Les personnes positives pourront s'isoler chez elles ou dans des hôtels dédiés. Leurs proches seront testés.

• **Culture** : les médiathèques et petits musées seront autorisés à ouvrir leurs portes, contrairement aux salles de spectacles, aux cinémas et aux grands musées. Les événements de plus de 5 000 personnes sont annulés jusqu'en septembre.

• **Le sport restera interdit dans les lieux de pratique collective, les mesures de distanciation sociale devant être respectées.**

Ces mesures sont générales et dans l'attente des déclinaisons départementales.



Les dispositions gouvernementales et préfectorales pouvant être amenées à évoluer à tout instant nous vous conseillons de consulter régulièrement le site de la ville, www.arnouville95.fr, dans l'attente d'une nouvelle publication qui s'avérerait nécessaire.

EN BREF

CCAS : RETOUR À LA NORMALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) retourne à son fonctionnement d'avant la crise à partir du 11 mai. Toutefois, la reprise du minibus est actuellement à l'étude en fonction des contraintes de distanciation imposées.

📞 **Renseignements :**
01 34 45 97 00



COLLECTES DES DÉCHETS

Retrouvez ci-dessous les principales informations relatives à l'organisation aux collectes de déchets par le Sigidurs.

- Réouverture partielle des 6 déchèteries du réseau Sigidurs (Dammartin-en-Goële, Mitry-Mory, Gonesse, Sarcelles, Louvres, Bouqueval), uniquement pour les déchets végétaux. Ouverture de 13h à 18h sur présentation de votre carte d'accès en déchèterie ou d'une pièce d'identité avec justificatif de domicile. Veuillez respecter les consignes de l'agent d'accueil et les gestes barrières.

- Arrêt des collectes des encombrants depuis le 27 mars.

- Reprise des collectes des déchets végétaux depuis le 27 avril.

- La suspension du service de réalisation de cartes d'accès en déchèteries.

- L'arrêt de la collecte des bornes textiles

- La fermeture des sites de compostage partagés dans les résidences car le réapprovisionnement des composteurs en matière sèche n'est pas possible.

- Le bâtiment administratif est fermé au public.

En cas de problème de collecte, contactez le Sigidurs par courriel :
collecte@sigidurs.fr // **Site internet :**
www.sigidurs.fr

ADMINISTRATION

Services administratifs : une nouvelle organisation

Les services municipaux se réorganisent pour assurer un accompagnement maximal dans vos démarches tout en respectant les consignes sanitaires.

Les agents communaux ont ainsi été dotés de masques et du nécessaire indispensable à l'accueil du public dans de bonnes conditions (gel hydroalcoolique, vitres en plexiglass, gants, ...).

Les horaires d'ouverture des services seront, à partir du 11 mai, les mêmes qu'avant la période de confinement :
Du lundi au mercredi : 8h30-12h et 13h30-18h
Jeudi : 13h-19h
Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Pour toute visite en mairie et afin de garantir la sécurité sanitaire il sera nécessaire de prendre rendez-vous au préalable auprès du secrétariat du service concerné.

Si vous souhaitez avoir simplement des renseignements, vous pouvez contacter les services de plusieurs façons :

- **Par téléphone**, 01 30 11 16 16.
Cette ligne est ouverte aux mêmes

Commerces, marché, qu'est-ce qui change ?

Pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et ainsi restreindre les contacts et les déplacements, plusieurs mesures ont été prises au regard du marché et des commerces.

Marché alimentaire

Pascal Doll, Maire d'Arnouville, a fait la demande auprès de la Préfecture du Val d'Oise pour rouvrir le marché, demande qui est en cours d'examen. Le marché de la gare devrait rouvrir ses portes le dimanche 10 mai. La confirmation vous sera indiquée sur le site de la ville et les panneaux lumineux. Par ailleurs, certains commerçants du marché continuent à assurer des livraisons à domicile (consultez la liste sur le site internet de la ville www.arnouville95.fr).

Fermeture des commerces à 20 heures

S'agissant de l'arrêté de fermeture des commerces à 20 heures, il prendra fin en même temps que la période de confinement pour les Arnouillois.

J'aime mes commerces à domicile

Par ailleurs, la Chambre de Commerce et

horaires que l'hôtel de ville (voir horaires plus haut).

- **Par le site internet de la ville :** www.arnouville95.fr rubrique « contacter la mairie ». Choisissez le service concerné par votre demande et envoyez un message. Celui-ci arrive automatiquement auprès du service en question.

- **Par l'application mobile ArnouSignal :** pour signaler tout dysfonctionnement sur la voie publique. Application disponible gratuitement sur iPhone et Android. L'application vous géolocalise et vous permet de prendre une photo de l'incident repéré, en le classant dans une catégorie. Le signalement est ensuite envoyé en mairie et le service compétent prend le relais pour traiter votre demande dans les meilleurs délais.

- **Par courrier :** à l'attention de Monsieur le Maire ou du service concerné (urbanisme, culture, etc.), à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville
15-17 rue Robert Schuman
CS 20101
95400 Arnouville



d'Industrie d'Ile-de-France, a mis en place le dispositif « J'aime mes commerces à domicile ». Celui-ci poursuit un double objectif : faire connaître les commerçants qui ont mis en place un système de livraison ; et pour les habitants, centraliser sur un même tableau / une même carte tous les commerçants qui peuvent les livrer à domicile. Toutes les informations sont disponibles sur cet article accessible depuis la page d'accueil du site internet de la ville.

Informations entreprises et commerces

Pour plus d'informations au sujet des aides à destination des commerces et des entreprises, consultez les sites internet suivants :

www.arnouville95.fr

www.entreprises.cci-paris-idf.fr

JEUNESSE

Écoles et crèches, ce qu'il faut savoir



Écoles maternelles et élémentaires

Vous le savez, le gouvernement a autorisé le retour à l'école pour les enfants scolarisés l'école maternelle à l'école élémentaire dès le 12 mai. La rentrée se fera de façon très progressive et par petits groupes.

Les premiers élèves à revenir, au-delà des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise, seront ceux pour lesquels le conseil des maîtres estime qu'un retour à l'école est essentiel à la réussite de l'enfant.

Chaque parent des élèves concernés a déjà dû être contacté individuellement par l'enseignant de son enfant afin que les conditions d'accueil sanitaire et pédagogique lui soit présentées. Le parent pourra alors donner son accord pour ce retour à l'école.

Une réflexion est engagée entre les écoles et la municipalité afin de prévoir un accueil dans les conditions d'hygiène et de sécurité sanitaires maximales aussi bien pour les enfants que pour les personnels de l'école.

Pour les élèves qui ne reprendront pas le chemin de l'école, « l'école à distance » se

poursuivra selon les modalités qui vous seront exposées par l'enseignant de votre enfant très prochainement.

Collège et lycée

Les élèves du collège reprendront quant à eux le 18 mai, sauf si la situation sanitaire ne le permettait pas. Idem pour les lycéens, ils ne pourraient reprendre le chemin de l'école qu'au mois de juin et uniquement si la situation sanitaire est favorable.

Enseignement supérieur

Concernant les élèves de l'enseignement supérieur, ils ne retourneront en classe qu'au mois de septembre.

Crèches

S'agissant des crèches, gérées par la Ville en lien avec le Département, les premiers enfants à retourner en crèche, au-delà des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise, seront ceux pour lesquels la commission d'attribution estimera que le retour est indispensable. À cet effet les Directrices de crèches doivent déjà avoir contacté les parents concernés.

📍 Renseignements : 01 30 11 16 16, puis choix 1 (enfance et jeunesse) ou Maison de la Petite Enfance : 01 34 29 32 00.

Initiative : des dessins d'enfants pour remercier les soignants

L'association Arnouilloise Percept Même a lancé une jolie initiative : les élèves de l'association dessinent les supers héros du quotidien pour les remercier. Les œuvres des jeunes artistes en herbe sont visibles sur les panneaux lumineux et sur le site internet de la ville www.arnouville95.fr

DISTRIBUTION DE MASQUES

La semaine du 4 mai, la Ville a procédé à une distribution de masques en tissu. Deux masques pour adultes ont été distribués dans les boîtes aux lettres des Arnouillois. Pour les enfants, deux masques en tissu également seront distribués à chacun lors de son retour en classe.

Si vous n'avez pas eu de masque dans votre boîte aux lettres, merci de vous signaler en mairie auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : ccas@ml.arnouville95.org ou 01 34 45 97 00.

Découvrez quelques conseils pratiques sur le port du masque en page 4 de ce numéro.

CULTURE ET ÉVÉNEMENTS

Tous les événements sont annulés jusqu'au 30 juin 2020, les événements de plus de 5 000 personnes sont annulés jusqu'en septembre.

Le service culturel de la ville va procéder au remboursement des places des personnes ayant réservé pour les spectacles.



Par ailleurs, au vu des règles énoncées par le gouvernement, l'équipe municipale a pris la décision d'annuler la brocante du mois de septembre, Troc et Puces. En effet, cet événement demande une préparation conséquente pour accueillir près de 10 000 personnes. En outre, il est difficile de présager de la situation sanitaire au moment où cet événement pourrait avoir lieu.

Cette année, de nombreux événements culturels auront été annulés par la ville à cause de la crise sanitaire. Le forum des associations sera très certainement reporté dans le courant du mois de septembre, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

📍 Renseignements auprès du service culturel : 01 30 11 16 16, puis choix 5.

S'agissant des événements prévus par le conservatoire de musique, théâtre et danse, ils sont annulés jusqu'à fin juin. Pour plus d'informations sur le conservatoire, rendez-vous sur le site : <http://conservatoirearnouville.fr>
Courriel : conservatoirearnouville95@gmail.com

INFOS PRATIQUES

RETROUVEZ LES ACTUALITÉS DE LA VILLE SUR NOTRE SITE WWW.ARNOUVILLE95.FR



Comment bien utiliser un masque ?



• Avant de mettre le masque, lavez-vous ou désinfectez-vous les mains.



• Attrapez votre masque par les élastiques et placez-le sur votre visage.



• Dépliez-le de manière à ce que le nez et le menton soient bien couverts.



• Une fois que vous l'avez positionné, vous ne devez plus du tout le toucher.



• Lavez-vous ou désinfectez-vous de nouveau les mains avant de l'enlever.

Les erreurs à éviter



• Porter son masque en dessous du nez ou ne couvrir que la pointe du nez.



• Porter son masque sans recouvrir son menton.



• Toucher son masque une fois qu'il est positionné.



• Baisser le masque sur son menton en le portant comme un collier.



• Réutiliser un masque après l'avoir enlevé.

Urgence administrative

> Hôtel de ville, 01 30 11 16 16.

Du lundi au mercredi : 8h30-12h et 13h30-18h

Jeudi : 13h-19h

Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Une question pour vos démarches ?

> Posez la directement via le site internet de la ville

www.arnouville95.fr rubrique

« contacter la mairie ».

Retrouvez sur le site internet

www.arnouville95.fr toutes les informations les plus actualisées : informations nationales et locales, déplacements, etc.



COLLECTES DES DÉCHETS ET RECYCLABLES

- Les collectes des ordures ménagères fonctionnent normalement ;
- Les collectes des déchets verts ont repris ;
- Les collectes des encombrants sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

❗ En cas de problème de collecte, contactez le Sigidurs par courriel : collecte@sigidurs.fr

Site internet : www.sigidurs.fr

Violences intrafamiliales : réagir pour tout changer



Victime et/ou témoins, appelez le 17 en cas d'urgence.



Victime et/ou témoins et vous ne pouvez pas appeler le 17, envoyez un sms au 114 en cas d'urgence.



Appelez pour recevoir de l'aide et des conseils (appel anonyme et gratuit).

PUBLICATION DE LA VILLE D'ARNOUVILLE // 15-17 rue Robert Schuman
CS 20101 // 95400 ARNOUVILLE
Tél. // 01 30 11 16 16 // Fax // 01 30 11 16 05
Directeur de la publication // Pascal Doll Conception et réalisation // Service communication
En collaboration avec // Agence RDVA
Photos, illustrations // Ville d'Arnouville, Agence RDVA, Pixabay, Freepik.
www.arnouville95.fr